

ÉNERGIE

TITRE CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE

" Je suis organisé(e), méthodique et observateur(trice) "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4. Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue ?

Être titulaire d'une certification de niveau 4 validé ou justifier de 2 années d'expérience professionnelle en lien avec la certification visée et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation : de 528 heures sur 1 an.
Alternance : 1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation mobilise une pédagogie active, fondée sur des études de cas, des mises en situation professionnelles et la production de livrables alignés sur les attendus de la certification.

Les apprentissages s'appuient sur l'utilisation de supports et d'outils professionnels, ainsi que sur des plateaux techniques dédiés à la rénovation énergétique (analyse du bâti, systèmes énergétiques, matériaux, solutions techniques).

NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 5
Date de l'enregistrement : 26/04/2027
Titre délivré par CCI France Niveau 5 / Bac+2

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation par bloc de compétences sur la base d'études de cas et de mises en situation professionnelles, et de présentations orales

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Concevoir un projet de rénovation énergétique performante

- Réaliser une veille réglementaire, législative et normative
- Réaliser la veille technologique
- Analyser le besoin et le contexte du projet
- Identifier les sources de déperdition
- Déterminer les travaux de rénovation à conduire
- Proposer une solution performante de gestion technique du bâtiment
- Elaborer l'ingénierie financière du projet
- Réaliser une veille réglementaire, législative et normative

Piloter un projet énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire

- Identifier les ressources nécessaires à la réalisation du projet
- Planifier et piloter le projet et ses parties prenantes
- Suivre le déroulement et le budget du projet de rénovation énergétique
- Animer le projet sous sa dimension humaine

Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité

- Rédiger la note de cadrage des différentes opérations
- Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation énergétiques
- Vérifier l'atteinte des performances énergétiques visés
- Réceptionner les travaux
- Conseiller sur l'utilisation et l'entretien des systèmes énergétiques

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient en appui à la maîtrise d'ouvrage d'un projet (commanditaire) : particulier, entreprise, bailleur social, collectivité territoriale. Il agit alors en tant que prestataire (entreprises du BTP, du second-œuvre, bureau d'études, cabinet d'architecture, structure délégataire du service public de la rénovation énergétique...).

Type d'emplois accessibles :

- Chef de projet en rénovation énergétique
- Chargé d'affaires en rénovation énergétique
- Technico-commercial en rénovation énergétique

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :
La certification est conditionnée par la validation cumulative des 3 blocs de compétences.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
 - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
 - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible. Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...

Nous contacter pour un devis

contact.sca@grenoble.cci.fr

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.